



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22/06/2026  
n° 05/2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 Juin à 18 Heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie,  
sous la Présidence de M. CARETTE Noé, Maire en suite de convocation en date  
du 15 Juin 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,  
**ETAIENT PRESENTS :** Tous les membres en exercice à l'exception de  
M. BEYAERT Philippe (procuration à M. CARETTE Noé), M CARREZ  
Jérémy (procuration à Mme DELASSUS Dorothee) Mme BRUNET Justine  
(procuration à Mme BINSSE Séverine) et Mme FLUET Karine absents excusés

Conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 22

**Absents :** /

Madame HERLIN Léa a été élue secrétaire.

Délibération n° 1

**Objet :** Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant à la Commission Locale  
d'Evaluation des charges transférées de la CALL.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle principal de  
procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'EPCI.

La CALL doit définir la composition de la CLECT, celle-ci devant comporter au moins un représentant  
de chaque conseil municipal. Lors du conseil communautaire du jeudi 30 avril 2026, il a été acté la  
composition de la CLECT à savoir :

Un représentant titulaire et un représentant suppléant pour chaque commune membre de la CALL  
désignés par leur conseil municipal.

Le Conseil Municipal,  
Où cet exposé

Décide de proposer M. CARETTE Noé comme représentant titulaire et M. BEYAERT Philippe comme  
représentant suppléant et approuve par 18 votes pour et 4 contre, cette proposition.

Certifié exécutoire  
Transmis à la Sous- Préfecture  
Le 23 Juin 2026  
Publié  
Le

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Pont-à-Vendin, le 23 Juin 2026

Le Maire

M. CARETTE Noé